

Deux semaines de caserne comme aide-soignante

Autor(en): **Schröder-Halasz, Ilona**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **73 (1964)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Service Croix-Rouge



La Colonne Croix-Rouge I/47, de Thoune, qui a célébré le 5 avril dernier le 25^e anniversaire de sa fondation, a accompli son cours technique du 6 au 11 avril, à Heimenschwand.

*

Un cours d'introduction, auquel ont participé les détachements d'hôpital de la Croix-Rouge III et IV/77, III et IV/78, III et IV/79, III et IV/80, ainsi que les Colonnes Croix-Rouge I à IV/49 s'est déroulé à l'ESM 39 du 4 au 16 mai.

De leur côté, les formations du Service Croix-Rouge affectées à l'ESM 38 participent à un cours d'introduction qui a débuté le 25 mai et se terminera le 6 juin. Il s'agit des détachements d'hôpital Croix-Rouge III et IV/72, III et IV/73, III et IV/74, III et IV/75 et III et IV/76 et des Colonnes Croix-Rouge I à IV/48.

*

Le Colonel H. Bürgi, médecin-chef de la Croix-Rouge a dirigé le cours de cadres Croix-Rouge I/1 pour candidates chefs de groupes et intendantes qui s'est déroulé à Montana du 4 au 16 mai 1964.

Les membres féminins du Service Croix-Rouge — infirmières, aides-soignantes, spécialistes et éclaireuses — ne sont pas tenues de faire du service militaire en temps de paix. Engagées volontaires, elles passent une visite sanitaire de recrutement et les « déclarées aptes au service » sont incorporées dans un détachement d'hôpital Croix-Rouge ou un détachement territorial Croix-Rouge, soit encore versées dans la réserve spéciale du Médecin-chef de la Croix-Rouge. Munies d'un uniforme, d'un équipement et d'un livret de service, elles ne seraient convoquées qu'en cas d'urgence: mobilisation, service actif, événement grave tel qu'épidémie ou catastrophe nationale.

Seules celles qui désirent occuper une fonction de cadres sont appelées à suivre un cours de formation de 13 jours. Ce fut le cas pour l'aide-soignante qui a rédigé un compte-rendu de cette expérience qu'elle définit comme « passionnante ».

L'auteur de cet article est d'origine étrangère. Devenue suisse par mariage, elle n'a pas hésité à se mettre au service de sa nouvelle patrie, à se rendre utile si elle le peut.

Deux semaines de caserne comme aide-soignante

D'abord, je suivis le cours d'auxiliaire-hospitalière Croix-Rouge. Puis je m'inscrivis au Service Croix-Rouge comme aide-soignante. Peu après, je fus convoquée à une visite sanitaire de recrutement et déclarée « apte au service ». Un uniforme et un équipement complet me furent livrés... « franco domicile ». Puis, je reçus encore un livret de service en bonne et due forme. J'aurais pu me déclarer satisfaite? Mais je ne tenais pas tant à demeurer un simple « pioupiou ». Je fis donc part de mon désir de suivre un cours de cadres Croix-Rouge en vue de devenir chef de groupe.

Le matin du départ arriva. Toute la famille m'avait aidée à « faire mes bagages »: c'est-à-dire à emballer mon équipement dans un ruck-sac..., m'indiquant dans quelle poche j'avais à ranger ceci, dans quelle autre cela. L'on réussit finalement à fermer le sac sur lequel il fallut encore enrouler le manteau et faire tenir le casque. Le tout pesait dans les 18 kilos. Cela promettait!

Mon ordre de marche m'intimait Lyss comme lieu de rassemblement. Nous étions deux bonnes douzaines « d'aspirantes » à attendre le train en gare de Zurich. En cours de route, de nouvelles camarades se joignirent à nous et à la fin du voyage nous étions plus de 60! Des femmes et des jeunes filles de tout âge, de toute condition. Toutes curieuses et impatientes de voir ce qui nous attendait.

En gare de Lyss, nous fûmes accueillies avec une précision très « militaire ». En formation de marche nous traversâmes la petite ville et nous dirigeâmes vers la caserne où nous allions vivre pendant deux semaines. On nous répartit par groupe de 10. 10 femmes d'âges divers dans un seul dortoir! Pourtant, d'emblée une parfaite harmonie régna dans les cantonnements, et par la suite cette harmonie se mua en un esprit de parfaite camaraderie et de solidarité, les unes aidant les autres lorsque cela s'avérait nécessaire.

Nos journées étaient bien remplies, mais le soir, malgré la fatigue nous trouvions toujours encore la force de rire et de chahuter un peu avant de nous mettre au lit. A 10 h. 30: extinction des feux, le matin à 6 h. 30: la diane. Nous avons dormi d'un trait!

Pas étonnant que nos journées fussent bien remplies: nous avons tant à apprendre! De la théorie, encore de la théorie, et la discipline. Nous devions tenir les cantonnements dans un ordre parfait et gare à celles dont le lit n'était pas tiré à « 4 épingles », ou le matelas était un peu de travers! Un excellent exercice d'autodiscipline! Puis nous assistions à des causeries, apprenions à lire une carte, apprenions à marcher au pas dans la cour de la caserne. On nous fit faire aussi des exercices en campagne, avec alarme aux gaz et aux radiations atomiques. Enfin, l'on nous enseigna tout ce qu'une aide-soignante devrait savoir et être en mesure d'accomplir en cas de besoin.

Nous étions des aspirantes « chefs de groupe », c'est-à-dire que nous visions à obtenir de « l'avancement ». Nous devions donc nous préparer à passer un examen « sévère » pour être « promues »!

Un beau matin, de très bonne heure une alarme nous sort inopinément de nos lits. L'obscurité était totale et nous dûmes nous habiller et faire nos lits à la lueur de nos lampes de poche. Pas le temps de se laver ni même de se coiffer, car nous n'avions que 10 minutes pour nous apprêter et nous trouver dans la cour de la caserne avec notre équipement complet. Par petits groupes, nous partîmes à travers champs et forêts et dans les bois nous rendions grâce à nos casques qui nous protégeaient des broussailles.

Nous saccagions des mûriers et marchions sur des plants de fraises des bois ce qui m'a à tout jamais fait perdre l'envie « d'aller aux petits fruits ». Nous ne pouvions perdre une seconde car notre « exercice en campagne » consistait à rechercher des blessés en 7 étapes, à l'aide de cartes et de boussoles, à leur donner les premiers secours et à préparer leur transport.

A la première étape, on nous permit de faire du feu et de cuire du thé. En fait, il s'agissait ici aussi d'une épreuve de capacité! Mais elle avait son beau côté et nous repartîmes « en guerre » avec de nouvelles forces! Une épreuve de force nous attendait au coin du bois,



nous étions tombées dans le camp ennemi, et devions chercher nos blessés tout en nous protégeant. Nous ne tardâmes pas à les trouver, couverts de blessures simulées (ces montages qui imitent si bien la réalité). Nous eûmes aussi à nous occuper de deux gazés et d'un noyé qui nous attendait au bord d'un ruisseau.

Lorsque nous eûmes suffisamment fourni la preuve de nos capacités qui ne consistèrent pas seulement à sauver et à panser des blessés, mais aussi à dresser des tentes, on nous autorisa à regagner notre caserne où un excellent repas nous récompensa de nos peines.

Le deuxième prix de nos efforts était la confirmation de notre promotion au « grade » convoité. Nos trophées devaient nous être remis solennellement à l'Hôtel de Ville de la localité voisine de Büren-sur-l'Aar.

Nous tenions à nous présenter impeccables dans nos uniformes. Nos braves casques qui le matin s'étaient révélés si précieux pour nous protéger des broussailles avaient une autre utilité encore: ils protégeaient admirablement nos cheveux pendant la douche! En parfaite tenue, recoiffées et pomponnées — même légèrement maquillées — notre troupe monta guillerette dans l'autobus qui devait nous emmener à Büren-sur-l'Aar.

Pendant toute la durée de notre cours, nous avons toutes pris très au sérieux notre rôle de « serviteur de la patrie ». Mais lorsqu'un orateur nous dit, dans son allocution que « nous avions choisi le bon chemin », nous dûmes refouler nos rires en pensant à celle de nos camarades qui, le matin, en cours d'exercice, avait perdu le sien et avait dû être « récupérée » par camion!

Mais un moment de grande émotion nous étreignit toutes lorsque le médecin-chef de la Croix-Rouge nous promut individuellement « chef de groupe » et nous serra la main, à chacune l'une après l'autre. Emues et fières aussi du galon tout neuf qui pare désormais notre manche.

Maintenant nos uniformes sont rangés dans les sacs « antimites », les équipements sont emballés. Pour combien de temps? Nul ne le sait. Je pense souvent à ces deux semaines au cours desquelles on nous demanda

certes de grands efforts, mais pendant lesquelles nous nous sommes toutes senties en forme comme rarement. Tout y contribuait: l'excellente camaraderie qui nous unissait, l'attitude pleine de compréhension de nos supérieurs, une excellente nourriture, mais surtout le sentiment et la certitude que l'activité d'une aide-soignante figure au nombre des plus belles tâches féminines. Ceci a largement suffi à nous faire oublier les petites vicissitudes du service!

Ilona Schröder-Halasz

